

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25039675

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

17 MARS 2025

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0462 200 347**

Nom

(en entier) : **KENGANI**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Vieille Cour 76, 1042 Nivelles**

Objet de l'acte : Démission d'administrateurs

Il ressort des décisions unanimes des actionnaires, prises par écrit du 26 février 2025:

2.1 Prise de connaissance de la démission des administrateurs

Les actionnaires prennent connaissance de la démission des administrateurs suivants :

-Frederik en Isabelle Dossche Management SA, représentée par son représentant permanent Federik Dossche, avec effet au 14 janvier 2025 ; et

-Chorus Services SRL, représentée par son représentant permanent Frédéric Rouvez, avec effet au 24 janvier 2025.

Les actionnaires décident, pour autant que de besoin, d'accepter la démission volontaire des administrateurs démissionnaires.

2.3 Procuration

Les actionnaires unique décident de donner procuration à Charles Claeys, Aline Gesquiere et/ou à tout autre avocat ou collaborateur du cabinet Monard Law SRL, dont le siège est situé à Avenue de Tervuren 270, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, chacun d'entre eux agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin de pouvoir accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles concernant les décisions susmentionnées de la Société, notamment le dépôt de tous les documents auprès du greffe compétent et l'exécution des formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. À cette fin, le mandataire peut, au nom de la Société, faire toutes les déclarations, signer tous les documents et, en général, faire le nécessaire.

Aline Gesquiere
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2025 - Annexes du Moniteur belge